

PROCES VERBAL BUREAU

de la Ligue de Bretagne de Football

Réunion du	MERCREDI 05 MARS 2025
Présidence	M. Rémy MOULIN
Présent(e)s :	Alain Le Floch ; Philippe Le Yondre (visio) ; Stéphane Gouret ; André Toulemont ; Lionel Dagorne ; Stéphanie Guéguen ; Maxime Le Bihan
Assiste à la séance	Olivier Durand

A. INFORMATIONS DU PRESIDENT

Civilités

Nécrologie :

Informé du décès de monsieur **Pierre Yves Pardo**, ancien président du club de l'Espérance de Chartres de 1998 à 2007. Le Bureau adresse ses sincères condoléances à la famille.

Informé du décès de monsieur **Bernard Martin**, ancien président de la commission départementale de l'arbitrage du District Ille et Vilaine et ancien trésorier du District Ille et Vilaine. Le Bureau adresse ses sincères condoléances à la famille.

Soutien au corps arbitral :

Le Bureau de la Ligue de Bretagne de Football exprime son plein soutien aux arbitres, garants du respect et de l'équité sur nos terrains. Face aux récents événements, le Bureau de la Ligue de Bretagne de Football réaffirme son engagement à protéger leur intégrité et à promouvoir un football fondé sur le respect et la responsabilité de tous.

B. INDEMNISATION DES DELEGUES PAR LES LIGUES SUR LES COMPETITIONS NATIONALES

Suite au comex du 16 janvier dernier, et la décision de ce dernier d'étendre la mise à jour du régime d'indemnisation (décision du comex du 09 décembre 2024) des délégués fédéraux aux délégués régionaux missionnés sur les rencontres nationales, le trésorier, monsieur **Stéphane Gouret** souhaite avoir une clarification sur l'application de ce barème, au regard de la prise en charge de la ligue et du remboursement de la FFF à ce jour impactant négativement le reste à charge pour la LBF. Est-il envisagé par la FFF de revoir son niveau de remboursement accordé à la Ligue ?

Monsieur **Philippe Le Yondre** se renseignera auprès de la FFF.



C. GESTION DES SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

Dans le cadre du souhait d'une étude de rationalisation de la carte des sections sportives scolaires sur le district 22, son président, monsieur **Maxime Le Bihan**, sollicite la mise en place d'une réunion de travail. Cette dernière est validée, et réunira les présidents des districts 22, 29, 35 et 56, le président et le président délégué de la Ligue de Bretagne ainsi que le DTR, monsieur **Yann Kervella** et le CTR référent, monsieur **Vincent Hamonic**. La réunion se déroulera le 09 avril 2025 à 18h au siège de la Ligue.

D. DEMANDE DE PRET D'HONNEUR

Une demande de prêt d'honneur est émise par le FC Quimperlé. Pour rappel le prêt d'honneur a pour objectif de contribuer à des investissements d'infrastructure ou d'équipements des clubs qui le sollicitent. Le Bureau décide de refuser cette demande au titre de la non-recevabilité du motif de la demande (6 votes contre – 2 abstentions).

E. VISION ARBITRAGE 2026 - 2030

Présentation par monsieur **Bertrand Layec**, CTRA, d'une projection d'organisation de l'équipe technique régionale de l'arbitrage, intégrant les mouvements de personnel à venir, et l'intégration éventuelle de 4 conseillers territoriaux de l'arbitrage (1 par district).

Après présentation et discussions entre les membres du Bureau, les grands objectifs de structuration de l'arbitrage breton ont été entendus. Sur le champ des ressources humaines, il a été décidé que le lien contractuel du conseiller territorial de l'arbitrage se ferait avec le district sur lequel il évoluera, au même titre qu'un CTD. Le financement fédéral alloué à ce poste sera donc fléché vers les districts sollicitant l'intégration d'un CTA. A réception de la fiche de poste en cours de finalisation à la FFF, le processus de recrutement du CTA sera lancé et mené par le district avec un soutien à l'évaluation technique du candidat par un membre de l'ETRA.

F. DEPLOIEMENT DE LA PLATEFORME FAL

Le district 29 s'engage dans le déploiement de la plateforme FAL (Foot Animation et Loisirs) et souhaite un partage de retour d'expériences avec les autres districts sur l'usage de la plateforme.

G. JOURNEES NATIONALES DES BENEVOLES

Les journées nationales des bénévoles seront les 24 et 25 mai prochain à Paris avec comme points d'orgue du week-end, la finale de la Coupe de France au Stade de France le soir du 24 mai et un déjeuner à la Seine Musicale le 25 mai. 71 places sont accordées à la délégation bretonne avec la répartition suivante : 16 places par District, 5 invités dont un chef de délégation, 1 représentant de Bretagne Foot et un autre chef de délégation. Les listes des bénévoles (ayant plus de 7 ans d'engagement à ce titre) seront à fournir à la Ligue au plus tard le 18 avril pour inscription dans Portail Bleu.



H. MODIFICATION REGLEMENTS GENERAUX SAISON 2024 2025 - ARTICLE 86

Le Bureau de Direction est informé par la Commission Statuts et Règlements que lors de la modification des règlements Ligue 2024-2025 une disposition de l'article 86 a été supprimé par erreur :

Art. 86.4.b)

« Par ailleurs, ne peuvent entrer en jeu lors des cinq dernières rencontres de championnat régional ou de district, plus de trois joueurs ayant effectivement joué au cours de la saison, tout ou partie de plus de dix matches de championnat dans l'ensemble des équipes supérieures du même club.

En effet, la disposition en question n'a pas fait l'objet d'une modification réglementaire votée par les instances et continue par conséquent à s'appliquer. La Commission Régionale Statuts et Règlements propose de reprendre cette disposition dans la rédaction de l'article 86.4 afin d'assurer le bon déroulé des 5 dernières rencontres de championnat.

Le Bureau de Direction valide la mise à jour du règlement avec effet immédiat.

I. CALENDRIER STATUTAIRE

Validation du calendrier statutaire de la LBF

Comité de Direction :

- 29 mars 2025 (siège LBF)
- 16 mai 2025 (CTBHG)
- 21 juin 2025 (séminaire CTBHG)
- 05 juillet 2025 (siège LBF)
- 27 septembre 2025 (siège LBF)
- 06 décembre 2025 (siège LBF)

Bureau :

- 05 mars 2025 (siège LBF)
- 16 avril 2025 (siège LBF)
- 11 juin 2025 (siège LBF)
- 08 octobre 2025 (siège LBF)
- 19 novembre 2025 (siège LBF)



Assemblées Générales Ligue et Districts :

- 25 octobre 2025 (AG LBF)
- 05 septembre 2025 (District Côtes d'Armor)
- 13 septembre 2025 (District Finistère)
- 30 août 2025 (District Ille et Vilaine)
- 13 septembre 2025 (District Morbihan)

J. POINTS DIVERS

Revalorisation des indemnités des arbitres et délégués

Une demande de revalorisation des arbitres et des délégués a été formulée par le président de l'UNAF Bretagne, monsieur **Thomas Bizeul**. Le Bureau souhaite prendre le temps de l'étude dans un soucis de cohérence avec l'échelon national.

Investissements travaux hébergement pôle mixte Ploufragan

Dans le cadre de la création du pôle mixte espoir à Ploufragan, et des investissements nécessaires à la rénovation d'infrastructures existantes au sein du district 22 pour dédier un hébergement aux futures joueuses, une subvention de 130 000 euros avait été décidée pour financer en partie les travaux. Le président de district 22, monsieur **Maxime Le Bihan** signale que des devis complémentaires aux devis initiaux pour un montant approchant les 20 000 euros ont été reçus au district. A ce titre, ce dernier souhaite un complément de subvention à hauteur de 5 000 euros. Le Bureau rappelle que la Ligue n'a pas vocation à prendre en charge l'intégralité des travaux d'un bâtiment appartenant au District 22, que la valorisation du capital immobilier sera réelle après la réalisation des travaux et que la possibilité d'initier des ressources complémentaires avec l'exploitation des hébergements en dehors des périodes d'utilisation du pôle mixte est une opportunité qui permettra un retour sur investissement très rapide.



Rémy MOULIN
Président



Stéphanie GUEGUEN
Secrétaire Générale

